



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

cours d'appel

Question écrite n° 23898

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, au sujet de l'évolution du nombre de magistrats dans les juridictions du premier degré de la cour d'appel de Reims. Il lui demande quelle en est l'évolution, par tranche de dix années, depuis 1850.

Texte de la réponse

la garde des sceaux, ministre de la justice, fait connaître à l'honorable parlementaire que les données actuellement disponibles ne permettent de retracer l'évolution du nombre des magistrats des juridictions du premier degré de la cour d'appel de Reims, tous le dix ans, qu'à partir de l'année 1968, dans la mesure où la création de cette cour résulte d'un décret en date du 20 décembre 1967. (Voir tableau dans JO correspondant).

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23898

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 1999, page 295

Réponse publiée le : 15 mars 1999, page 1609